

*12 République française
Département du Cantal
COMMUNE DE POLMINHAC*

Séance du mardi 21 novembre 2023

Date de la convocation: 13/11/2023

Membres en exercice :
15

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-et-un novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre BONHOMME,

Présents : 11

Présents : Andre BONHOMME, Josette VARET, Denis ARNAL, Marie-Noelle MOULIER, Michel AMOUROUX, Christophe BORNES, Alain BROUSSE, Evelyne DELANOUE, Alain FALIERES, Claudine LADOUX, Didier TOMA

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention: 0

Représentés : Guillaume PRAT par Evelyne DELANOUE

Excusés : Martine BERGAUD, Adeline GUYON

Absents : Patricia GUERARD

Secrétaire de séance : Evelyne DELANOUE

**2023_038 - Objet : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2024
RENOVATION CAMPING**

Vu l'article 179 de la loi n°2010-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011 portant création d'une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

Vu les articles L 2334-32 et suivants du CGCT

Vu le budget communal,

Monsieur le Maire expose que le projet de renovation et de modernisation du camping dont le coût prévisionnel s'élève à 221 000,00 € HT soit 265 200,00 € TTC est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

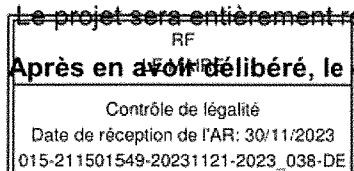
Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
- Travaux	156 000,00 €	- DETR 2024 40%	103 778,21 €
- Aménagement espace snacking	15 000,00 €	- REGION 20%	51 889,10 €
- Réfection tennis	55 894,00 €	- AUTOFINANCEMENT	103 778,21 €
- Contrôles et diagnostics	14 400,00 €		
- Honoraires	18 151,52 €		
TOTAL	259 445,52 € HT	TOTAL	259 445,52 € HT

L'échéancier de réalisation de ce projet sera le suivant :

~~Le projet sera entièrement réalisé, pendant le 1er trimestre de l'année 2024~~

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :



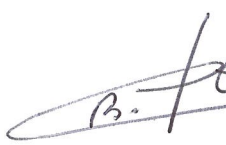
- d'arrêter le projet de rénovation et de modernisation du camping
- d'adopter le plan de financement exposé ci-dessus
- de solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour l'année 2024

Fait à POLMINHAC, le 21 Novembre 2023

Pour copie certifiée conforme

Le Maire, André BONHOMME

La secrétaire de séance, Evelyne DELANOUE






Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 30 / 11 / 2023
et publié ou notifié
le 30 / 11 / 2023

RF LE MAIRE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 30/11/2023 015-211501549-20231121-2023_038-DE